

Politique d’Inclusion et d’Accessibilité Personnes en Situation de Handicap

Organisme : CBE Sud Luberon Val de Durance
10 décembre 2025

1. Engagement du CBE Sud Luberon Val de Durance

Le CBE Sud Luberon Val de Durance s’engage à :

- Promouvoir une politique d’inclusion active pour toutes les personnes en situation de handicap
- Adapter les formations afin de répondre aux besoins spécifiques, dans le respect des contraintes liées au handicap
- Garantir un environnement de formation accessible, inclusif et favorable à l’apprentissage pour tous

Le site est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Exceptions :

- Si les besoins dépassent nos capacités d’adaptation, nous pourrons solliciter des instances spécialisées pour un soutien supplémentaire
- Dans des cas exceptionnels, l’inscription d’un stagiaire pourra être refusée, toujours en respect des procédures et en concertation avec le bénéficiaire et les partenaires concernés

Chaque situation est évaluée individuellement pour assurer la meilleure prise en charge possible.

2. Personne en charge : Marie JEANROY – Responsable Handicap

Rôle et compétences

- Connaissance du rôle de référent handicap dans un organisme de formation
 - Maîtrise du cadre législatif sur l’accessibilité
 - Compréhension des exigences Qualiopi en matière d’inclusion
 - Définition claire des responsabilités du référent handicap
3. Actions pour l’accessibilité des formations
- Mise en place de modalités d’accessibilité et moyens de compensation adaptés à chaque handicap
 - Sensibilisation des formateurs pour adapter les séquences pédagogiques
 - Orientation professionnelle et accompagnement spécifique

BILAN DE COMPÉTENCES

- Identification et mobilisation des acteurs externes nécessaires à la réussite du parcours (partenaires (Cap Emploi, référent Handicap France Travail et Agefiph)).

4. Missions principales du référent handicap

1. Repérage des besoins dès la demande

- Identifier les personnes en situation de handicap dès le rendez-vous préalable ou la demande d'information

2. Garantir l'égalité de traitement

- Assurer un accès équitable à la formation dès le recrutement et tout au long du parcours

3. Développement de l'accessibilité pédagogique

- Identifier les problématiques et proposer des axes d'amélioration

4. Mobilisation des dispositifs d'accompagnement

- Utiliser les dispositifs régionaux pour la compensation du handicap et le soutien nécessaire

5. Accompagnement vers l'emploi

- Anticiper la fin de formation et transmettre aux partenaires les informations utiles pour l'insertion professionnelle

6. Engagement global

Cette politique reflète l'engagement du CBE Sud Luberon Val de Durance à :

- Promouvoir l'inclusion et l'égalité
- Assurer l'accès à la formation pour tous
- Respecter la législation sur le handicap et les exigences Qualiopi